**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (2017)

**Heft:** 2162

**Artikel:** Vers la transparence fiscale des multinationales : l'échange automatique va contribuer à limiter "l'optimisation" fiscale entre pays par les grandes multinationales

**Autor:** Erard, Lucien

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1014297

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

brandissent pour effrayer le consommateur-contribuable, sans piper mot des coûts induits par une politique du laisser-faire. Nous déboursons annuellement 13 milliards de francs pour les énergies fossiles. Diminuer cette dépendance en développant les énergies renouvelables, en améliorant l'efficacité de nos appareils et en économisant l'énergie, fera baisser drastiquement cette facture et améliorera la sécurité de notre approvisionnement, désormais plus diversifié.

La Stratégie énergétique 2050 telle qu'adoptée par le Parlement est certes loin d'être parfaite (DP 2161). Elle exigera encore des adaptations en fonction de la situation économique et de l'évolution des techniques. Mais c'est si nous lui préférons le *statu quo*, sous prétexte que la Stratégie est incomplète ou incertaine, que la douche froide promise par l'UDC en cas d'acceptation le 21 mai ne manquera pas de nous arroser.

# Vers la transparence fiscale des multinationales

L'échange automatique va contribuer à limiter «l'optimisation» fiscale entre pays par les grandes multinationales

*Lucien Erard - 14 avril 2017 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/31382*

Pour lutter contre l'optimisation et l'évasion fiscale, l'OCDE et le G20 veulent imposer aux multinationales dont le chiffre d'affaires dépasse 750 millions d'euros l'obligation de transmettre leur déclaration fiscale aux autorités de tous les pays où elles sont actives.

Cette mesure s'inscrit dans une stratégie de lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices (BEPS). Elle doit permettre de connaître la répartition des bénéfices dans le monde et de vérifier si les déclarations faites dans un pays correspondent à celles faites par les filiales dans d'autres pays. Par exemple, il s'agit d'éviter que la même charge ne vienne en déduction des bénéfices dans deux pays. Et de vérifier que les prix de transfert reflètent la réalité et ne sont pas utilisés pour déplacer des bénéfices vers un pays à faible fiscalité.

En d'autres termes, chaque pays abritant la filiale d'une multinationale pourra déterminer les activités de cette dernière dans le pays ainsi que son chiffre d'affaires et son bénéfice.

Il est prévu que la société-mère établisse, pour chacun des pays où le groupe est présent, une déclaration donnant les renseignements qui le concerne: activités principales, chiffre d'affaires et bénéfice réalisés, impôts payés ainsi que toute information utile pour établir une répartition équitable des bénéfices imposables. L'autorité fiscale transmet ces rapports aux autorités des pays où le groupe a des filiales.

Deux cents groupes multinationaux établis en Suisse devraient être directement concernés et fournir les informations prévues conformément aux dispositions du rapport final 2015 de l'Action 13 du projet OCDE/G20.

Cette stratégie élaborée au sein de l'OCDE fait l'objet d'un Accord multilatéral que le Conseil des Etats vient d'approuver tout comme le projet de loi qui le concrétise. A noter que les sénateurs ont fait le choix d'une activation bilatérale de cet accord: le Conseil fédéral sera seul compétent pour décider avec quels Etats la Suisse échangera les déclarations pays par pays, alors qu'on aurait pu attendre que l'échange automatique soit ouvert à tous les Etats signataires de l'accord. Accord multilatéral et loi fédérale

doivent encore recevoir l'aval du Conseil national, ce qui semble acquis.

# Vaud et Genève, regards croisés

Au prétexte des élections vaudoises, une mise en perspective et une prise de recul

*Yvette Jaggi | Jean-Daniel Delley - 17 avril 2017 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/31389*

**Vaud et Genève: quelques réalités chiffrées**

| Données (2015-2016) | Unité | VAUD | GENEVE |
|---|---|---|---|
| **Superficie** | Km² | 3'212 | 282 |
| **Population résidente** | Habitants<br>% du total Suisse | 785'000<br>9,3% | 489'000<br>5,8% |
| **Densité de la population** | Habitants au km²<br>*CH = 204* | 244 | 1'734 |
| **Frontaliers actifs** | Nombre<br>% du total Suisse | 29'000<br>9,1% | 86'300<br>27% |
| **Produit Intérieur brut** | % PIB CH | 8% | 7,4% |
| **Dette publique** | CHF par habitant | 1'270 | 25'819 |
| **Voitures de tourisme** | Pour 1'000 habitants<br>*CH = 543* | 530 | 457 |

*A la veille des élections cantonales en terre vaudoise, il nous a paru intéressant de mettre en regard le calme de cette campagne plutôt sereine avec le climat plus agité de la vie politique à Genève, ville et canton. A cette fin, nous avons recueilli les commentaires de quatre personnalités genevoises et vaudoises venues d'horizons différents qui ont bien voulu confronter leurs points de vue sous la conduite de Joëlle Kuntz: pour le canton de Vaud, Marie-Claude Jequier, historienne, ancienne cheffe des affaires culturelles de la Ville de Lausanne, et Daniel Rossellat, syndic de Nyon; pour Genève, David Hiler, ancien conseiller d'Etat, et une personne que nous ne citerons pas eu égard à sa fonction au sein de l'administration cantonale. Le texte qui suit n'engage que Domaine Public.*

## Si proches et pourtant si lointains

Il fut question de fusionner VD-GE. C'était le but d'une initiative lancée en 1997 et balayée par le peuple dans les deux cantons concernés en 2002. L'un des protagonistes d'alors, l'ancien conseiller d'Etat vaudois Philippe Pidoux y croit encore, comme à *«une vision qui se réalisera d'une manière ou d'une autre»*. Il confond sans doute les effets de l'intense mobilité le long de la rive suisse du Léman avec la création d'une unité englobant aussi le Jura, le Gros-de-Vaud, le Nord et l'Est vaudois. Moins de confusion en revanche chez les tenants de la métropolisation et les fidèles de la région lémanique, qui s'intéressent davantage aux réalités du terrain qu'aux institutions.

En tout état de cause, plus personne ne parle de cette fusion, dont l'intérêt économique n'apparaît pas: malgré leur *standing*, les deux cantons concernés ne sont ni assez riches pour financer tout ce qui y est désiré, ni assez pauvres pour tenter de travailler ensemble. Dans ces conditions, le besoin d'un rapprochement, a fortiori d'une fusion, ne se fait nullement sentir. Il faudrait que la séparation traditionnelle et une certaine ignorance mutuelle deviennent sources de grande douleur pour que le souverainisme cantonal – forme helvétique de l'affirmation identitaire généralisée en Europe – soit sérieusement remis en question.

On n'en est de toute évidence pas là. Car on ne vit pas la même vie des deux côtés de la Versoix. La faute aux différences significatives d'échelle géographiques et sociodémographiques. Ces différences expliquent en bonne partie les écarts traditionnellement observés entre les cantons de Vaud et de Genève. Les pratiques politiques et sociales, les choix budgétaires, les styles de gouvernance, les problèmes ressentis, les discours tenus expriment de profondes différences culturelles.

Sommairement dit, le rassemblement vers un centre large dont se félicite le canton de Vaud – où la majorité parlementaire reste à droite tandis que le gouvernement comprend quatre